

- **Désignation**

MEETWIZ est un organisme de formation professionnelle spécialisé dans l'accompagnement de personnes ou d'équipes dans leur développement individuel ou professionnel au travers de prestations de formation. Son siège social est fixé 10 avenue Scribe, 92 190 MEUDON – Organisme de formation déclaré sous le numéro de déclaration d'activité NDA : 11922392692

MEETWIZ conçoit, élabore et dispense des formations inter-entreprises et intra-entreprises sur l'ensemble du territoire national, en présentiel et en distanciel.

- **Objet et champ d'application**

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») ont pour objet de fixer les conditions dans lesquelles MEETWIZ s'engage à vendre une prestation dans le cadre :

- de la formation professionnelle continue (action de formation, parcours certifiant) ;
- d'un coaching ou d'un accompagnement ;
- d'une prestation de conseil ;
- de l'organisation d'un événement professionnel ;
- d'une commande de matériel pédagogique.

Elles s'appliquent quelles que soient les clauses qui figurent dans les documents du « Client ». Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV.

Dans le cas où l'une quelconque des dispositions des présentes CGV serait déclarée nulle ou non écrite, les autres dispositions resteront intégralement en vigueur et seront interprétées de façon à respecter l'intention originelle des parties.

Les CGV applicables sont celles qui ont été remises au Client et acceptées par ce dernier. Cependant, les présentes CGV pourront être modifiées par MEETWIZ à tout moment, sans préavis, et sans que cette modification ouvre droit à indemnité au profit du Client.

- **Définitions**

Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit à une formation, accompagnement, coaching, événement ou passe commande de matériel pédagogique auprès de MEETWIZ.

MÀJ : JANV 2024

Stagiaire : la personne physique qui participe à une formation ou qui remplit son inventaire de personnalité.

Participant : la personne physique qui participe à une prestation d'accompagnement ou événement professionnel.

Formations inter-entreprises : les formations inscrites au catalogue de MEETWIZ et qui regroupent des stagiaires issus de différentes structures.

Formations intra-entreprises : les formations conçues sur mesure par MEETWIZ pour le compte d'un Client ou d'un groupe de Clients.

Formations en distanciel : les formations inscrites au catalogue (inter-entreprises) ou conçues sur mesure (intra-entreprises) par MEETWIZ ouvertes et à distance par l'utilisation de modules de formation dans un espace électronique sécurisé.

Parcours Certifiant : parcours de formation préconisé délivrant une certification

CGV : Conditions Générales de Vente, détaillées ci-après.

OPCO : les organismes paritaires collecteurs agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation en entreprises.

- **Modalités d'inscription**

Pour les formations inter-entreprises : pour être prise en compte, toute demande d'inscription devra être confirmée par l'envoi de la convention de formation ou du contrat de coaching signés + devis signé (valant pour contrat de prestation) avec la mention « Bon pour accord ». La signature de la convention de formation du contrat de coaching ou contrat de prestation entraîne pleine et entière acceptation des CGV.

Le Client s'engage alors à être présent aux dates, lieux et heures prévus. Pour toute inscription, un accusé de réception est adressé au Client dans les 72 heures qui suivent la réception de la demande d'inscription. Celui-ci ne vaut pas confirmation de la tenue de la formation.

A confirmation de la tenue de la session au plus tard 10 jours ouvrés avant la formation, le Client recevra une convocation et toute information pratique relative à sa prestation.

Pour les formations intra-entreprises : toute demande de formation intra fait l'objet d'une proposition pédagogique et financière. L'acceptation formelle par le Client de cette proposition commerciale doit parvenir à MEETWIZ au moins 30 jours ouvrés avant la date du premier jour de formation. Celle-ci vaut commande définitive et emporte acceptation des dates et lieux arrêtés.

MÀJ : JANV 2024

Concernant la formation à distance :

Le Client s'engage à être connecté aux dates et heures prévues selon en lien qui lui sera transmis au maximum 24 heures avant le début de la formation.

A confirmation de la tenue de la session au plus tard 10 jours ouvrés avant la formation, le Client recevra une convocation et toute information pratique relative à sa formation ou prestation, dont les dates et horaires exacts.

MEETWIZ mettra à la disposition du stagiaire / ou participant une assistance téléphonique joignable de 9h à 18h aux jours ouvrés et une assistance mail contact@meetwiz.fr. L'assistance est destinée à identifier des éventuels dysfonctionnements de connexion et à leur apporter une réponse immédiate ou à indiquer le délai de réponse selon la nature de la difficulté rencontrée.

- **Débit et remplacement d'un participant**

En cas de débit signifié par le Client à MEETWIZ au moins 7 jours avant le démarrage de la formation ou prestation, MEETWIZ offre au Client la possibilité :

- de repousser l'inscription du Stagiaire / participant à une formation ou prestation ultérieure, dûment programmée au catalogue de MEETWIZ, et après accord éventuel de l'OPCO pour la formation.

- de remplacer le stagiaire / participant empêché par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins en formation / prestation, sous réserve de l'accord éventuel de l'OPCO.

Toute modification sur le nom des personnes inscrites devra être adressée à MEETWIZ par mail. L'inscription se fait sous réserve des places disponibles.

· Conditions d'annulation et de report

Toute annulation doit être communiquée à MEETWIZ par écrit.

MEETWIZ se réserve le droit d'annuler de reporter un événement ou une prestation un mois avant, la formation jusque deux semaines avant la date prévue dans le cadre de formation en présentiel, et jusque une semaine dans le cadre d'une formation en distanciel. Dans cette éventualité, MEETWIZ s'engage à en informer le Client et à lui proposer un report sur une prochaine session.

MEETWIZ se réserve le droit de basculer en distanciel une formation prévue en présentiel si un nouveau confinement venait à arriver ou toutes autres mesures sanitaires restrictives.

En cas d'annulation tardive de toutes prestations ou de report par le client, des indemnités compensatrices seront facturées :

MÀJ : JANV 2024

- A moins de 30 jours : l'acompte sera conservé ;
- A moins de 5 jours ouvrables : La formation sera facturée ainsi que les frais de journées d'études engagés – Un report sera proposé sans facturation supplémentaire (hors frais d'accueil engagés).

En cas d'absentéisme ou d'abandon du stagiaire, MEETWIZ facturera directement au Client la totalité du montant de la formation.

Pour le coaching, le client s'engage à respecter la date et l'heure fixées avec le coach. En cas d'annulation dans un délai inférieur à 48h le montant de la séance sera dû.

- **Convention de formation**

Tel que prévu par la loi, MEETWIZ fait parvenir au Client, au minimum un mois avant le début de la formation, une convention de formation en deux exemplaires (soit par courrier, soit par mail). Le Client s'engage à en retourner un exemplaire signé, portant son cachet commercial, à MEETWIZ avant le début de la formation.

Une attestation de formation sera remise en mains propres au bénéficiaire de la formation.

- **Modalité de Formation**

MEETWIZ est libre d'utiliser les méthodes et outils pédagogiques de son choix, qui relèvent de sa seule compétence, pour les formations inter-entreprises, intra-entreprises, et en distanciel. Pour la qualité de la formation, un nombre maximum de 12 participants pour un formateur est défini pour chaque formation. MEETWIZ s'engage à ne pas dépasser le nombre prévu sauf pour une intervention ponctuelle à la demande du client comme une cohésion d'équipe, un atelier spectacle... et sauf en cas de coanimation par plusieurs intervenants.

- **Horaires et accueil**

Sauf indication contraire portée sur la fiche de présentation de la formation et la convocation, la durée quotidienne des formations est fixée à sept heures. Les formations se déroulent de 9h30 à 13h00 et de 14h30 à 18h00 avec une pause en milieu de chaque demi-journée. A l'exception des formations en distanciel, les horaires sont aménagés et respectent les informations portées sur la convocation.

- **Responsabilité**

Toute inscription à une formation ou prestation implique le respect par le stagiaire /participant du règlement intérieur ainsi que les consignes de sécurité applicables aux locaux concernés, lequel est porté à sa connaissance.

Spécial COVID-19 : Pendant toute la durée de la crise sanitaire liée au COVID-19, MEETWIZ se réserve le droit de refuser tous stagiaires présentant des symptômes reconnus de cette infection. Durant leur passage en formation, les stagiaires devront se conformer en tout point aux directives données par le formateur interne ou sous-traitant de MEETWIZ.

MEETWIZ ne peut être tenu responsable d'aucun dommage ou perte d'objets et effets personnels apportés par le Stagiaire / participant.

Il appartient au Client/Stagiaire de vérifier que son assurance personnelle et/ou professionnelle le couvre lors de sa formation ou prestation.

MEETWIZ se réserve le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit, d'exclure à tout moment, tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement de la formation et/ou manquerait gravement aux dispositions du règlement intérieur des locaux concernés.

Pour assurer la qualité des formations, MEETWIZ s'engage à ce que le personnel et les intervenants affectés à l'exécution des formations soient compétents dans leur spécialité et à mettre en œuvre les moyens nécessaires et raisonnables afin de remplir les obligations contractées au titre des formations. Il est entendu que la responsabilité professionnelle de MEETWIZ ou de l'un quelconque de ses dirigeants, employés ou agents ne pourra être engagée qu'en cas d'erreur, de négligence ou d'omission intervenue et dûment prouvée dans la mise en œuvre du Contrat.

MEETWIZ garantit au Client d'apporter le meilleur soin à la réalisation de l'ensemble des obligations qui sont mises à sa charge dans le cadre du Contrat.

La responsabilité de MEETWIZ ne pourra en tout état de cause être recherchée par le Client pour un montant supérieur aux honoraires réellement encaissés par MEETWIZ au titre de la réalisation du Contrat, et ce pour la seule prestation qui serait la cause prouvée du dommage.

MEETWIZ, ses dirigeants, ses employés ou agents ne pourront être tenus pour responsables, et ce de quelque manière que ce soit, à l'égard de tout tiers par rapport au Contrat concernant les informations, analyses, audits, certifications ou recommandations émanant expressément ou non de MEETWIZ, ou du fait de toute erreur, négligence ou omission de la part de MEETWIZ

- **Conditions financières, règlements, et modalités de paiement**

Tous nos prix (honoraires et frais) s'entendent hors taxes et sont soumis à la TVA en vigueur au moment de la réalisation de la prestation. Ces prix n'incluent pas les frais de transport et d'hébergement du (ou des) stagiaire(s), qui restent à la charge exclusive du Client.

La facture est adressée au Client ou, le cas échéant, à l'OPCO, à l'issue de la formation, avec la copie de la feuille de présence et l'évaluation.

Tous les paiements incombant au Client doivent être réglés en Euros et adressés à MEETWIZ X dans les 8 jours suivant la date de facturation. En cas de parcours long, des facturations intermédiaires peuvent être engagées. Toute somme non réglée à l'échéance entraînera des pénalités de retard selon le taux bancaire en vigueur. Le cas échéant, l'ensemble des frais occasionnés par le recouvrement des sommes dues sera à la charge du Client.

En cas de règlement par l'OPCO dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire du devis que le Client retourne dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour Accord » à MEETWIZ.

En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la différence sera directement facturée au Client.

Si l'accord de prise en charge du Client ne parvient à MEETWIZ au plus tard un jour ouvrable avant le démarrage de la formation, MEETWIZ se réserve la possibilité de refuser l'entrée en formation du Stagiaire ou de facturer la totalité des frais de formation au Client.

Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ces modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

MEETWIZ se réserve le droit de refuser toute nouvelle inscription en cas de défaut de paiement.

MEETWIZ se réserve le droit d'augmenter les tarifs chaque année et informera à l'avance le Client du nouveau tarif.

Formations ou prestation inter-entreprises : les prix incluent les frais de formation et le matériel pédagogique - les montants des frais de journées d'étude sont indiqués en supplément.

Formations ou prestation intra-entreprises : les prix sont indiqués sur la proposition commerciale adressée au Client. Les frais liés au matériel pédagogique, frais de déplacement et d'hébergement des consultants sont facturés en sus.

Formation ou prestation en distanciel : les prix incluent les frais de formation et le matériel pédagogique qui sont transmis sous format dématérialisé – le montant de frais de connexion depuis un lien de connexion sur une plateforme sécurisée sont gratuits.

- **Propriété intellectuelle**

Les documents mis à la disposition du Client, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, ...) constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégés par la propriété intellectuelle et le copyright, et appartiennent à titre exclusif à MEETWIZ. En conséquence, la reproduction, diffusion ou communication au public, exploitation de tout ou parties en dehors du périmètre contractuel, sans autorisation écrite préalable de MEETWIZ est constitutive de contrefaçon et passible de poursuites.

Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire / participant en vue de l'organisation ou l'animation de formations ou autres manifestations collectives.

- **Confidentialité**

MEETWIZ ses salariés et ses sous-traitants s'engagent à garder confidentielle et à ne pas divulguer à un tiers, sauf accord du Client, toute information émanant de celui-ci dans le cadre de la prestation, dans les limites raisonnablement nécessaires pour permettre à MEETWIZ de réaliser la prestation dans le respect des termes du Contrat.

Cette obligation doit rester en vigueur pendant toute la période d'exécution et après la fin de ce Contrat, étant entendu que les cas suivants ne seront pas soumis à de telles restrictions :

- toute information que détenait MEETWIZ avant qu'elle ne soit divulguée par le Client, ou
- toute information qui fait ou fera partie légalement du domaine public, ou
- toute information divulguée à MEETWIZ par un tiers qui n'est pas lié avec le Client.

- **Sous-Traitance**

MEETWIZ est autorisé à sous-traiter pour partie ou totalement l'exécution des formations objets des présentes CGV. Toutes les obligations du Client qui en découlent ne valent qu'à l'égard de MEETWIZ, lequel demeure responsable à l'égard du Client de toutes les obligations résultant des présentes CGV.

- **Protection et accès aux informations à caractère personnel**

Le Client s'engage à informer chaque stagiaire que :

- Des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'ordre de MEETWIZ.
- Conformément à la loi RGPD du 25 Mai 2018, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Si le Client souhaite exercer ce droit, il doit en faire la demande par email à l'adresse MEETWIZ ou par voie postale à l'adresse : MEETWIZ ; Les données personnelles concernant le stagiaire seront supprimées dans le délai légal prévu par la loi. En particulier, MEETWIZ conservera les données liées aux parcours et à l'évaluation des acquis du stagiaire, pour une période n'excédant pas 3 ans. Notre politique de confidentialité des données est consultable sur notre site internet : MEETWIZ

Enfin, MEETWIZ s'engage à effacer à l'issue des exercices, toute image qui aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations ou à en demander l'autorisation écrite au participant.

MÀJ : JANV 2024

- Droit applicable et arbitrage

Les droits et obligations des parties aux présentes sont régis par la Loi Française.

Tout différend découlant des présentes sera tranché définitivement suivant le Règlement d'arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale, dont le siège est à Paris (France).

Toute procédure d'arbitrage se tiendra à Paris (France).

Toutefois, avant de recourir à l'arbitrage, les parties s'engagent à rechercher une solution à leurs différends dans le cadre d'une conciliation.

Les formations, prestations et les programmes définis dans ce catalogue ne constituent pas un engagement contractuel de MEETWIZ. Soucieux d'améliorer en permanence ses produits, MEETWIZ se réserve le droit de modifier ou d'adapter les informations mentionnées dans ce document.

Fait à Meudon, le 06 JANVIER 2024

Fondatrice, présidente : Bénédicte CRUCIS



MEETWIZ – 10 avenue Scribe - 92 190 Meudon
E.U.R.L. – R.C.S. Nanterre : 527 600 779 – Code APE : 7022Z – TVA intracommunautaire : FR96527600779
Organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 11922392692 auprès du préfet région Ile de France

CONTACT – BÉNÉDICTE CRUCIS T. 06 98 52 06 65 M. benedicte.crucis@meetwiz.fr
MEETWIZ.FR